



SOMMAIRE:

Les Communes togolaises en deuil

M. DOUMEKPE Koffi Simon

Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Tabligbo

Monsieur KPOMBLEKOU Vovoti Mawulé Jean-Pierre

Ancien Secrétaire Général de la Commune de Lomé

Page 2

L'essentiel de l'UCT

Page 3 à 4

L'actu des Communes

Pages 5 et 6

La coopération décentralisée au Togo

Page 7

Focus sur... Gbatopé et SH-IdF

Page 8

Economie

Page 9

A la découverte de la Commune de... Mango

Page 10

Infos et financements

Pages 11 et 12

Agenda

Page 13

Les aventures de Yevigolotoe-D

Page 14

Le 18 juillet 2011 au matin, nous avons appris avec consternation le décès de **Monsieur DOU-MEKPE Koffi Simon, Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Tabligbo.**



Cette triste nouvelle a été suivie le lendemain 19 juillet 2011 par la disparition de **Monsieur KPOMBLEKOU Vovoti Mawulé Jean-Pierre, Ancien Secrétaire Général de la Commune de Lomé.** Ses obsèques se dérouleront à **Kouvé le 26 et 27 août.**



Le Secrétariat Permanent de l'UCT, adresse aux familles éplorées ses sincères condoléances.

Un témoin de la création de l'UCT

Monsieur KPOMBLEKOU Vovoti Mawulé Jean-Pierre fut l'un des témoins de la création de l'UCT en 1996. A ce titre, Monsieur KPOMBLEKOU avait accepté de témoigner dans le journal du 15^{ème} anniversaire de l'UCT en mai dernier. En voici un extrait :

« Avant 1996, les collectivités togolaises évoluaient en vase clos. Les contacts étaient rares entre les responsables communaux pour discuter ensemble des problèmes qu'ils rencontraient dans la gestion de leur collectivité respective. La création de l'UCT offre ainsi aux maires un cadre de référence et de concertation qui leur permet de :

- Se rassembler pour défendre les intérêts communs de leurs collectivités ;
- Echanger les expériences vécues individuellement afin de trouver des solutions adéquates aux problèmes communs qu'ils rencontrent au quotidien ;
- Etudier et identifier les voies et les moyens favorables à la promotion et au développement harmonieux des Communes togolaises.

Pour accomplir cette mission, l'UCT doit être une institution forte qui canalise toutes les aspirations des collectivités locales togolaises afin d'apporter des réponses appropriées à leurs préoccupations. Elle doit être leur interlocuteur privilégié auprès des instances nationales pour défendre leurs intérêts. Au plan international, l'UCT doit participer au rayonne-

ment du mouvement municipal mondial par son adhésion aux différentes associations de villes œuvrant à cette fin, et par des partenariats dans le cadre de la coopération décentralisée.

L'UCT doit être en mesure d'assurer son autonomie financière par la contribution de ses membres. Les subventions de l'Etat et les aides provenant des partenaires techniques et financiers ou des autres partenaires ne doivent être qu'un appoint. Si l'évolution actuelle de l'UCT, marquée par la mise en œuvre d'un programme d'actions, répond parfaitement à sa mission initiale, il convient toutefois d'intensifier la formation professionnelle des agents municipaux pour renforcer leurs compétences et leur efficacité, de développer davantage la coopération décentralisée, et de favoriser les échanges d'expériences entre les Communes togolaises et celles du reste du monde.

Je souhaite vivement que l'UCT s'impose davantage en diversifiant ses actions au profit des populations. La création d'une grande faïtière regroupant l'Union des Communes et l'Association des Conseils de Préfecture est également souhaitable. »

Projet Transfrontalier Bénin-Togo

Un pas de plus vers une coopération inédite

Le Président de la Délégation Spéciale d'Atakpamé et Vice-président de l'UCT, M. ADJONOU, a reçu le 22 juillet les représentants des Communes d'Aplahoué, de Dogbo et de Djakotomey côté béninois, et de Notsé et Tohoun côté togolais. L'objectif de cette deuxième rencontre, après la réunion du 16 mai dernier, était la création d'un comité de pilotage capable de définir et de mener des projets de coopération entre ces six villes transfrontalières. Une initiative pionnière à laquelle l'UCT participe activement.

Si la première rencontre à Notsé avait amorcé une nouvelle coopération Sud-Sud, l'assemblée transfrontalière du 22 juillet l'a confirmé. Bien qu'à l'issue de cette réunion, le comité de pilotage n'a pas été mis en place en tant que tel, des avancées importantes ont tout de même été enregistrées. Ainsi, les participants ont débattu des modalités de constitution du comité, comme le nombre de membres ou encore la durée de mandat et l'alternance pour la présidence et le secrétariat. La réunion était animé par M. RENAUD, conseiller technique pour le Programme d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGLOC).

Doucement mais sûrement

Fait principal, un comité technique a été constitué, sous l'égide d'un comité ad-hoc présidé par le Maire de Djakotomey (Bénin), M. DANHA, et dont la Vice-présidence est assurée par le Président de la Délégation Spéciale du Conseil de Préfecture du Moyen-Mono (Togo), M. KEDJAGNI. Ce comité technique a été mandaté pour proposer une charte et rapprocher les autorités des deux pays en vue de vérifier la conformité d'une telle plateforme par rapport aux dispositifs législatifs et institutionnels des deux pays. Il doit aussi définir le rôle des deux associations faïtières, l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et l'Union des Communes du Togo (UCT), ainsi que celui des partenaires impliqués dans ce projet, en l'occurrence le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR), le Programme d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGLOC), l'Agence internationale d'expertises en Développement et Coopération (Agence DC) et Entreprises Territoires et Développement (ETD) et par la suite la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (CASO) ou encore l'As-

sociation Internationale des Maires Francophones (AIMF). Les participants se sont en effet accordés sur l'importance de développer dans un premier temps une véritable coopération Sud-Sud, avant d'intégrer les partenaires techniques et financiers du Nord.

« L'importance de développer dans un premier temps une coopération Sud-Sud »

Les deux faïtières sont représentées dans le comité technique et accompagneront les quatre personnes désignées (deux par délégation) dans leur mission. Les membres de ce comité devront envoyer leurs propositions de charte et définir une feuille de route, et ce avant le 15 septembre prochain. Une nouvelle réunion plénière est prévue le vendredi 30 septembre pour valider ou amender les propositions, et mettre en place le comité de pilotage. Par la suite, le comité élu devra officialiser ce partenariat en une seule et même association auprès des autorités béninoises et togolaises.

Toutefois, s'agissant d'un projet ambitieux où six Communes de deux pays sont engagées, les premiers projets de coopération seront vraisemblablement cantonnés à des manifestations culturelles. Ces événements institués, il sera alors possible d'envisager la mise en œuvre de projets de plus grande ampleur dans d'autres secteurs d'intervention. Cette réunion a en tout cas démontré une nouvelle fois toute la volonté des Communes béninoises et togolaises de poursuivre dans cette voie, et les nombreuses idées de coopération évoquées lors de ces premières rencontres laissent présager d'énormes potentialités.

Formation

Rencontre des Secrétaires Généraux à Bordeaux

Du 5 au 7 juillet 2011, la Ville de Bordeaux a accueilli un atelier de formation des Secrétaires Généraux de Communes et d'Associations de Communes. Le Secrétaire Permanent de l'UCT y était présent ainsi que six Secrétaires Généraux des municipalités togolaises.

Cette formation, organisée conjointement par la mairie de Bordeaux et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), s'inscrit dans le cadre de l'Animation de la Commission «Formation, Mise en Réseau des Personnels Municipaux et Genre» de l'AIMF assurée par la mairie de Bordeaux. Celle-ci intervient après une première rencontre en 2009.



La délégation togolaise et M. MARTIN, adjoint au Maire en charge de la coopération internationale à la Mairie de Bordeaux

Le thème retenu pour cette session était : «Ville, Ecole et Eau». La session a réuni vingt cinq participants venus du Bénin, du Congo Brazzaville, du Sénégal et du Togo. Au cours des travaux, les participants ont réfléchi sur les problématiques de l'eau, des déchets, de l'assainissement dans le cadre urbain et scolaire, des questions récurrentes dans les pays présents.

Les Secrétaires Permanents et Secrétaires Généraux ont saisi l'opportunité offerte pour formuler des recommandations pertinentes et demander à l'AIMF de bien vouloir porter ces dernières lors du forum mondial de l'eau qui se tiendra à Marseille en 2012.



A l'issue de la formation, tous les participants ont été conviés à un cocktail dînatoire à l'Hôtel de Ville de Bordeaux, où ils ont été accueillis au nom de M. Alain JUPPE, Maire de Bordeaux, par M. MARTIN, adjoint au Maire en charge de la coopération internationale, assisté de Mme Sophie SENHOR et de certains cadres municipaux de la Direction de la Coopération de la ville.



Kara - Préfecture de la Kozah

Evala: le pays kabyé en fête

Les luttes traditionnelles des Evala se sont déroulées du 16 au 23 juillet dans la préfecture de la Kozah. Depuis six ans, un festival se déroule en marge des combats. Cette 11ème édition a une nouvelle fois été un moment de fête, de joie et de retrouvailles pour tous les natifs de la Kozah.

L'épreuve des luttes traditionnelles Evala en pays Kabyè au Togo est une quasi-obligation pour tout Kabyé qui se respecte. Les Kabyés sont surnommés « les paysans de la pierre » car ils sont capables de pratiquer l'agriculture sur un terrain rocailleux particulièrement hostile. Ils ont fait de la région un centre agricole important où l'on cultive des ignames, du mil, du coton, de l'arachide et où l'on trouve des mangues ainsi que d'autres fruits.



La période des Evala marque le temps de l'initiation du jeune garçon Kabyè. Une initiation dont la pratique permet à l'individu de s'inscrire socialement dans la classe d'âge à laquelle il appartient, et aussi de passer d'une classe d'âge à une autre. Ces luttes permettent aux jeunes garçons Kabyè, âgés de 15 à 25 ans, de se mesurer en montrant leur capacité à se défendre, leur potentiel physique et moral. Elles symbolisent, la force, le courage, l'endurance, la ruse, l'humilité et la discipline. Les Evala, comme d'autres fêtes traditionnelles à travers le Togo, ont pour vocation, la préservation du patrimoine culturel.

Le déroulement des luttes



Chaque équipe forme plusieurs rangs de lutteurs (le premier rang est celui des plus forts). Les lutteurs s'engagent sur le terrain et s'affrontent dans une lutte ou le vainqueur est celui qui parvient à déséquilibrer son adversaire et à le faire tomber sur le dos.

Les combats sont souvent spectaculaires car, en plus du fait que les lutteurs s'affrontent sur un terrain brut non dégagé, parsemé de pierre et de roche, les techniques de combat sont dignes de celles des luttes modernes.

A la fin des combats, les deux équipes s'allient pour affronter un autre village. La cérémonie se déroule en trois étapes où les équipes s'allient successivement.



Lomé

AGAPE-TOGO: Centre de Formation Professionnel en boulangerie pâtisserie pour les jeunes en difficulté

Le Comité Français de Secours aux Enfants (CFSE) est une association reconnue d'utilité publique créée officiellement en 1921. Elle a pour mission en France et à l'étranger de soutenir l'enfance en situation de fragilité et de développer chez les jeunes les talents et l'envie de connaissance pour qu'ils prennent leur place dans la société avec confiance et optimisme. Le CFSE intervient notamment au Togo, un Centre de Formation Professionnelle (CFP) aux métiers de bouche est en effet proposé aux jeunes loméens par le biais de l'association Agapè-Togo. Soucieux de valoriser ce genre d'initiative, l'UCT ouvre ses colonnes à l'association:

L'association de droit local Agapè-Togo a été créée le 21 mai 2010 par le CFSE. Le CFP est actuellement en cours de création, et devrait prochainement accueillir sa première promotion d'apprentis, dans l'objectif de former environ 20 jeunes filles et garçons par an.

Leur embauche à l'issue de la formation va générer de nouveaux flux dans l'économie familiale de ces jeunes, dont bénéficiera leur entourage et donc l'économie locale. Les professionnels du secteur de la boulangerie-pâtisserie vont profiter de l'arrivée sur le marché du travail de personnel formé et des formations continues proposées. Le CFP Agapè-Togo fera appel aux matières premières locales pour diversifier et qualifier la gamme des produits vendus, avec pour objectif de respecter la culture locale et d'économiser des devises. Par extension, l'ensemble de la population consommatrice bénéficiera de cette amélioration de la qualité (meilleure hygiène, arrêt de l'utilisation de substances nocives à la santé dans la fabrication des produits,...). A terme, la profession boulangère aura un personnel mieux formé, une meilleure qualité de produits et de meilleures pratiques professionnelles.

A titre d'appui technique ou financier, plusieurs partenaires ont soutenu à des degrés divers ce projet: le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Lomé, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, des structures sociales d'aide aux jeunes en difficultés (SOS Village d'Enfants, RESAEV, ANGE, Terre des Hommes...), le réseau de boulangeries-pâtisseries partenaires, l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie (INBP), Bongard et d'autres fournisseurs d'équipements et Moulins.



« La démarche Agapè, c'est mettre à la disposition de jeunes en difficulté d'insertion, que ce soit en France ou à l'international, un vrai métier historique mais toujours moderne : le métier du pain et de la panification à la française. Roumanie, Maroc, France, Niger, Togo; demain Serbie et d'autres destinations encore : Agapè commence à être connue, réclamée, et donc, doit aller de l'avant.

Maintenant, il est important pour nous d'être reconnu par le tissu vivant du pays, c'est-à-dire l'ensemble des Communes dont viendront les jeunes apprentis, ou qui les accueilleront après formation, comme ouvriers-boulangers, voire comme micro-entrepreneurs, et nous serions donc heureux que toute Commune qui se sente concernée par la démarche Agapè se fasse connaître à l'UCT qui nous mettrait alors en relation.

Mr Hugues RENAUDIN, Président du Comité Français de Secours aux Enfants et co-président d'Agapè-Togo.

Adresse: Bvd Eyadema face Garage central CFAO Tokoin Forever, 02 BP 20627 Lomé (Togo)

Contact:
tél.: +228 226 17 74
Email: cfp.agapetogo@gmail.com

Kpalimé - Bressuire

La coopération Kpalimé-Bressuire fête ses 20 ans

Le jumelage Kpalimé-Bressuire a fêté du 21 au 27 juillet ses 20 ans de coopération. A l'occasion de cet anniversaire, une délégation de 23 personnes dont le maire de Bressuire Jean-Michel BERNIER et son adjointe Pascale LEFEVRE a fait le déplacement à Kpalimé pour cette semaine de festivités.

Cette semaine a été jalonnée de diverses manifestations :

- l'inauguration des deux projets d'extension du réseau d'eau potable dans les quartiers Tsivé et Nyivémé/Novissi;
- la pose de la 1^{ère} pierre de la place du jumelage dans le quartier Avuzekopé;
- la célébration officielle du 20^{ème} anniversaire du jumelage le samedi 23 juillet 2011.

Cette dernière manifestation s'est déroulée sous la présidence du préfet de Klotó, représentant le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Territoriales, et en présence de plusieurs autorités et personnalités invitées. Au total, plus de 450 personnes ont assisté à cette cérémonie.



A cette occasion, une nouvelle convention de coopération a été signée pour 5 ans, renforçant ainsi les liens de partenariat entre les deux villes et prenant en compte :

- l'appui institutionnel ;
- l'amélioration de l'hygiène publique ;

- le soutien économique aux populations en grande difficulté par le micro crédit ;
- les échanges culturels entre les deux cités.



La compagnie française Zygomatic s'est aussi jointe aux festivités. Elle est venue présenter son spectacle "Le grand jeu de la faim" à la population de Kpalimé le dimanche 24 et le mardi 26 juillet. La délégation de Bressuire a aussi profité de cette occasion pour visiter des lieux touristiques de la région tels que le monastère de Dzo-bégan. C'est le mercredi 27 juillet que la délégation a quitté la ville de Kpalimé avec, nous l'espérons, des souvenirs et des rencontres inoubliables.

Le bureau de l'ADJKB



Gbatopé (zone du Liligodo) - Solidarité Humaine Ile-de-France

Développement de la zone du Liligodo

Faisant suite au focus sur Solidarité Humaine Ile-de-France (UCT Mag 13 – juillet 2011), nous revenons sur le « développement de la zone du Liligodo » qui a supposé plusieurs réalisations.

Initié en 2008, voulu par la Fédération des Comités Villageois de Développement (FCVD), ce projet, porté par l'association française S.A.G.E. (Solidarité Avec Gbatopé et Environs) a impliqué durant trois années Solidarité Humaine Ile de France au titre d'opérateur. Ce vaste programme vise « in fine » à lever les facteurs de blocage structurels du développement économique de la zone du Liligodo.

Le marché cantonal

Après la réalisation de la Maison de l'Avenir, le Marché cantonal du Liligodo situé à Gbatopé vient d'être achevé, pour un montant de 55 000 euros (35 millions de FCFA).

Son inauguration a eu lieu le 22 juin dernier dans une ambiance festive, en présence de M. Dominique RENAUX, Ambassadeur de France au Togo, et de M. Alain SCHMITZ, Président du Conseil Général des Yvelines, partenaire financier de Solidarité Humaine Ile-de-France. Les autorités togolaises représentées par le Ministère du Développement à la base et le Préfet du Zio se sont également exprimées pour se féliciter de la mise en place de cette nouvelle plate-forme économique.

Après la coupure du ruban symbolique s'ouvre maintenant la période du fonctionnement quotidien du marché, qui est aussi celle d'une gestion rigoureuse pour assurer sa pérennité et son extension. Solidarité Humaine restera présente aux côtés de la Fédération des Comités Villageois de Développement pour l'accompagner dans l'exercice de cette responsabilité, dans l'objectif de son autonomie complète dans 3 ans.

La piste rurale - Gbatopé - Yobomé

Dans le cadre de ce programme a également été inauguré le 12 juillet 2011 le dernier tronçon de la piste Gbatopé – Yobomé à Davédi.

32 kilomètres de pistes en latérite réalisées par de la main d'œuvre en majorité locale, relie divers villages et désenclavent les zones rurales du canton. L'accès des moyens de transport commerciaux, des personnes et des marchandises, est désormais possible dans les points les plus reculés : les terrains en seront progressivement valorisés, les déplacements facilités, et la sécurité générale renforcée.

Ponctué par différentes animations réalisées par des jeunes des villages alentours, l'inauguration a permis à une délégation de Solidarité Humaine de Rosny-sur-Seine de venir constater l'état d'avancement du programme. Après les interventions des autorités locales, des agents techniques et des représentants de l'Association (Madame Solange HOUSELLE, Présidente et Monsieur Michel ROUX, Secrétaire Général), a eu lieu la coupure de ruban symbolique.

Les invités se sont ensuite rendus à la Maison de l'Avenir, où le Secrétaire général de SHIdF a procédé à une remise de reconnaissances pour féliciter l'ensemble des intervenants directs et indirects pour leur investissement sur les différentes réalisations effectuées.



Le point sur la conjoncture économique au Togo

Des performances satisfaisantes mais...

Régulièrement, le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Lomé diffuse des notes sur la conjoncture économique du Togo. Retour sur le premier trimestre 2011 :

Les performances économiques globales du Togo durant le premier trimestre 2011 restent satisfaisantes, et une croissance de 3,9 % est toujours attendue pour 2011. Le trafic au Port Autonome de Lomé est en augmentation, et les échanges commerciaux du Togo sont marqués par une hausse en valeur des exportations et des importations par rapport aux trois premiers mois de l'année 2010. Les exportations du Togo ont en effet enregistré une hausse de 40,6% en valeur, mais dans le même temps, le volume des exportations a chuté dans des proportions similaires. Le Togo a donc bénéficié de l'augmentation des cours mondiaux notamment des matières premières et plus particulièrement du coton qui représente à lui seul 37% des exportations en valeur. De même, si le pays a réduit sensiblement son déficit commercial par rapport au premier trimestre 2010, il ne s'agit là que d'un effet conjoncturel.

La Chine : premier partenaire commercial

Le premier client du Togo est la Chine avec 14,9 milliards de FCFA d'exportation, en forte augmentation (6,2 milliards lors des trois premiers mois de l'année 2010). La Chine est suivie (en valeur) par le Burkina Faso (11,8 milliards) et le Bénin (10,1 milliards). Quant aux importations, elles ont progressé de 8,8% en valeur au premier trimestre 2011 par rapport à la même période en 2010. Le pétrole reste le premier produit d'importation (15,5%). Comme en 2010, le premier fournisseur du Togo est la Chine avec 19,4 milliards de FCFA (15,2% de la valeur totale des importations au Togo). On notera cependant une baisse de 31,7% en valeur par rapport à la même période en 2010. La France est le deuxième fournisseur du Togo avec 18,5 milliards de FCFA, soit 14,5% de la valeur totale des importations, en nette progression par rapport à l'année dernière et ce, autant en valeur qu'en volume. Le premier fournisseur africain du Togo reste la Côte d'Ivoire malgré un fort recul de 30,2% suite aux troubles sociopolitiques qui ont affectés le pays.

En ce qui concerne les finances publiques, la situation est en sensible amélioration, malgré une baisse de 12,5% des recettes, conséquence de la diminution des

recettes de l'Administration Générale des Impôts (-7,3%) et des exonérations accordées par les Douanes, malgré les bons résultats de cette dernière. En vue d'augmenter les revenus du pays, l'Etat togolais se voit aujourd'hui dans l'obligation d'accélérer ou de mettre en œuvre des réformes structurelles, comme la privatisation des banques, la restructuration du Ministère de l'Economie et des Finances, la création d'un Guichet Unique au Port ou encore la modernisation du secteur minier (phosphates) et du coton. Notons également que les dépenses courantes budgétaires, notamment les dépenses de personnel et les dépenses de matériel, ont augmenté de 13%, et on enregistre une hausse de 32% des dépenses d'investissement. Cette hausse provient aussi bien des ressources externes que des ressources propres qui ont progressé respectivement de 24,8% et 38,1%.

« Des hausses de prix qui pèsent sur le niveau de vie des Togolais »

S'agissant de la dette extérieure, on peut saluer le retour du Togo dans les pays à risque modéré de surendettement. En revanche, les arriérés de la dette intérieure restent importants. Dernier point et non des moindres, on constate une augmentation trimestrielle des prix, et notamment ceux des transports (+10,5%), des communications (+7,6%) ou encore du poste « logement, eau, électricité et gaz » (+4,9%). Des hausses qui pèsent sur le niveau de vie des Togolais.

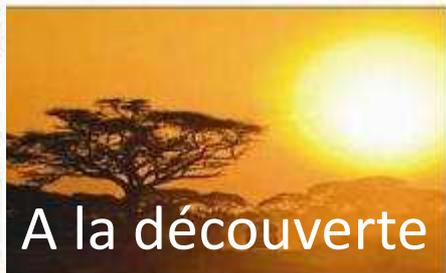


Aïchatou CISSE
Economiste

**Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)
de l'Ambassade de France à Lomé**



Scène de marché à Sotouboua



Coucher du soleil au Parc Fazao



Coucher du soleil au Parc Fazao



Parc Fazao

A la découverte de... Mango

HISTORIQUE de la COMMUNE DE MANGO

A l'origine, l'actuelle ville était occupée par les Katchamba (Gangame), rejoints au 18^{ème} siècle par les Anufo (Tchokossi) venus du village d'Ano en Côte-d'Ivoire sous la conduite du chef NAMBIEMA Bonsafoh. Ce sont les Baoulé du Togo.

Ces derniers renvoyèrent les autochtones KATCHAMBA (Gangame) pour occuper la ville tant convoitée pour le fleuve Oti qui la traverse. Les quartiers actuels sont : DJABOU, SANGBANA, FOMBORO. Les Communautés étrangères (Haoussa, Yourouba) formèrent Zongo dans DJABOU.

PRESENTATION

Nom de la Commune	Sansanné-Mango
Limites de la Commune	Situé à 550 km de Lomé et à 101 Km de Cinkassé frontière avec le Burkina-Faso, à 45km de TCHARKPIENI frontière avec le Ghana et à 145km de TANDJETA, village frontalier de Bénin. Elle est traversée à la Côte Est et Sud par le fleuve OTI et à l'Ouest par la rivière... Elle est limitée au Nord par le canton de Barkoissi Kokombo. Mogou, à l'Ouest par le fleuve Kolombo et au Sud par le canton de Sagbiebou.
Région, Capitale	Savane, Dapaong
Superficie	371km ²
Climat	Tropical
Population	Environ 25000 habitants dont des: TCHOKOSSI, (majouta) Gangames, Mosa, Kabyè, Lamba, kotokoli, Bassar, Losso, Ewé, Haoussa, Yourouba
Langues	Français, Anoufoh (Tchokossi), Gangame, Ewé
Religions	Islam, Catholicisme, Protestantisme, Animisme
Education	Effectif total des élèves de la Commune estimé à 7100. 2 Lycées, 6 Collèges d'enseignement général, 1 Collège d'enseignement technique

Vie Economique :

COMMERCE : La Commune de Sansanné-Mango dispose d'un marché sis au centre de la ville. Il s'anime tous les dimanches et le commerce est basé sur l'exportation des produits agricoles.

AGRICULTURE : La population de Mango est essentiellement agricole. Les principales cultures sont : le maïs, le mil, l'haricot, l'igname, l'arachide et le coton, seule culture de rente.

ARTISANAT : Tissage de pagnes traditionnels, poterie, menuiseries, forge, mécanique, coiffure, couture, sculpture, peinture...

TRANSPORT : Le transport est assuré en ville et dans sa périphérie par des taxis-motos communément appelés «Zémidjan». Quant aux transports inter-urbains, ils sont assurés par des bus, et il existe à cet égard deux gares routières. On trouve également à l'entrée sud de la ville, un parking de gros porteurs.

VIE SOCIALE : Elle est assurée par le service des Actions sociales (Affaires Sociales), des ONG ; FED, Born-Fonden, SI-RAÏAIB et centre Convivial des jeunes.

TOURISME : La Commune de Sansanné-Mango dispose d'une mare aux hippopotames située à KOUMBELOTI. On peut également visiter les poteries, les forges et les tisseries de pagnes traditionnels.

COOPERATION DECENTRALISATION : La Commune de Sansanné-Mango a initié un jumelage avec la ville de HAZEBROUCK en France.

Contact :

Commune de Sansanné-Mango
B.P : 02 Mango
Tél : (00228) 771-70-43
Fax (00228) 771-71-20
Email : mango@uct-togo.org
Maire : Moussa Amadou BAMORO (00228) 904-45-54
Secrétaire Général : (00228) 097-33-99





EuropeAid (Rappel)

Calendrier des appels à propositions - Europeaid

Europeaid a présenté le calendrier des appels à propositions (AP) multi pays prévus en 2011. Focus sur les AP ouverts aux autorités locales comme demandeur.

- Budget alloué : 75 000 000 euros (budget 2011-2012).

- **Sous réserve (dépend de l'enveloppe allouée aux AL)**

I] Programme Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales (AL) dans le développement ANE ALD

- Titre de l'appel : *Local authorities in development*
- Publication prévue le **01/11/2011**
- **Date limite de remise de la note succincte : 16/02/2012**
- Budget alloué : 36 484 500 euros (budget 2011-2012 LB 21.03.02).

III] Facilité Alimentaire

- Publication prévue le **15/10/2011**
- Titre de l'appel : *Participation for governance*
- **Date limite : 15/12/2011** – 20 000 000 euros (budget 2011).

II] Programme Migration

- Publication prévue le **15/11/2011**
- Titre : *Thematic program of cooperation with third countries in the areas of migration and asylum*
- **Date limite de remise de la note succincte : 16/01/2012**

IV] Développement social et humain « Investing people »

- Publication prévue le **01/11/2011**
- Titre de l'appel : *Gender – Strengthening protection and promotion of women's rights and women's social and economic empowerment*
- **Date limite : 19/12/2011** - 30 000 000 euros (budget 2011).



Commission Nationale de la Coopération Décentralisée

Enquête sur la coopération décentralisée et la solidarité numérique

Une enquête sur la coopération décentralisée et la solidarité numérique a été lancée par l'Agence mondiale de solidarité numérique. Les résultats de l'étude feront l'objet d'une communication lors des Troisièmes Rencontres de l'e-Atlas francophone de l'Afrique de l'Ouest qui se tiendront du 26 au 28 octobre 2011 à Cotonou au Bénin.

Les collectivités territoriales françaises, engagées dans la solidarité numérique, sont invitées à répondre à cette enquête avant le 15 juillet 2011.

Plus d'informations : <http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/article.asp?aid=641&menuid=652&lv=3>



Fondation d'entreprise Bel

La **fondation d'entreprise Bel** a le souhait de soutenir des projets émanant d'associations basées à travers le monde qui respectent les critères suivants :

- La structure doit être une association ou un organisme à but non lucratif;
- **Le projet est spécifiquement lié aux enfants (de 0 à 16 ans);**
- Le soutien concerne la réalisation concrète d'une initiative, et non le financement de la structure ou de ses activités courantes;
- Le projet s'inscrit dans la durée et à vocation à être pérenne.

La date limite de remise des dossiers de demande de soutien est le **29 août 2011**.



Commission Nationale de la Coopération Décentralisée

Nouvel appel à projets en soutien aux actions des coopérations décentralisées

Le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes lance pour 2012 un nouvel appel à projets en soutien aux actions de coopération décentralisée dans le cadre du programme « **Solidarité pour les pays en développement** ».

Voici les thématiques où le Togo est éligible:

Partenariats géographiques

- Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur du développement économique de l'Afrique subsaharienne, de Madagascar des Comores et d'Haïti
- Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur de l'Afrique subsaharienne, de Madagascar, et des Comores et en Haïti

Partenariats thématiques

- Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour l'agriculture et l'alimentation
- Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour le secteur de l'eau et de l'assainissement
- Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour le tourisme durable et la valorisation des patrimoines naturel et culturel
- Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour lutter contre la fracture numérique

Le dépôt des candidatures devra être effectué en ligne avant le **30 décembre 2011**. Les projets s'inscriront sur une période de **1 an**. Le dépôt des dossiers sera effectué en ligne selon la même procédure dématérialisée qu'en 2010 à l'adresse www.diplomatie.gouv.fr/cncd. Aucun dossier ne sera accepté sous format papier.

Calendrier

- **30 décembre 2011 : fin du dépôt des dossiers.**
- 1er mars 2012 : date limite de réception des avis des préfetures, ambassades, services du ministère des Affaires étrangères et européennes, notamment de la Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats et des Directions géographiques.
- 2-6 avril 2012 : réunions des Comités de sélection à Paris.
- Fin avril 2012 (sous réserve de modifications) : communication aux collectivités territoriales des décisions des Comités de sélection.

Pour plus d'informations : <http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/article.asp?aid=539&lv=2&menuid=535>

Fondation Nicolas Hulot (Rappel)

Soutien "Solidarité Sud" (*Afrique, Amérique Latine, Asie du Sud Est, Caraïbes*)

Le dispositif « Solidarité Sud » de la Fondation pour la Nature et l'Homme est orienté sur des **projets portés par la société civile**. Ceux-ci seront capables de concilier l'épanouissement économique et social des sociétés humaines tout en préservant leur environnement. L'implication directe des bénéficiaires dans l'action ainsi que la diversité des partenariats sont des éléments particulièrement importants.

La dotation allouée peut aller jusqu'à 30 000 euros répartis sur deux ans. Le jury se réunit deux fois par an (**date limite d'inscription en ligne : le 15 avril et le 15 octobre**).

Pour plus d'informations:

<http://www.fondation-nature-homme.org/engagement/soutien-projets/modes-de-soutien>

Agenda

Les dates à ne pas manquer

- ⇒ **1^{er} août (Notsé, Kara):** Lancement de la **2e édition du programme «Vacances Utiles et Citoyennes»**. Près de 400 élèves ayant obtenu de bonnes notes au BEPC rejoindront une colonie de vacances à Notsé. Et 255 lycéens méritants aux épreuves du Bac 1 participeront à un camp de reboisement à Kara. pendant une dizaine de jours.
- ⇒ **Du 5 au 15 août (Tsévié, Agbodrafo et Ouidah):** 7ème édition du **Festival International de Conte**
- ⇒ **7 août (Togo):** Le Togo va procéder à l'adoption d'**une nouvelle numérotation téléphonique** pour faire face à la forte progression du téléphone, et notamment du téléphone mobile dans le pays. Pour ce qui est du téléphone mobile, « les abonnés à **Togo Cellulaire (parapublic) devront ajouter 90, 91 ou 92** devant leur numéro actuel et ceux de **Moov (privé), 98 ou 99** », indique le site d'information *republicoftogo*: (gouvernemental). Les abonnés au téléphone fixe quant à eux ajouteront le chiffre 2 au numéro qui leur était précédemment attribué.

Aujourd'hui, le Togo compte plus d'un million d'abonnés au téléphone mobile contre environ 200 000 abonnés pour le téléphone filaire (fixe) selon l'agence de presse panafricaine (Panapress, intergouvernemental). La forte expansion des réseaux de téléphonie mobile en Afrique de l'Ouest a fait exploser le nombre d'utilisateurs à des taux inespérés dans plusieurs des pays de la sous-région considérée comme l'une des plus fortes zones de croissance du mobile.
- ⇒ **18 août (Lomé – hôtel EDA-OBA):** La Direction générale de l'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE) organise une réunion publique sur le règlement technique de distribution d'énergie au Togo. L'objectif est de **recueillir les avis du public et des consommateurs de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET)** sur le projet de règles administratives, techniques, juridiques et financières devant régir la fourniture de l'énergie électrique par la société de distribution. Les observations recueillies serviront à amender le projet de règlement technique de distribution d'énergie électrique.

Infos pratiques :
Pour y participer, il suffit de passer se faire enregistrer au secrétariat de l'ARSE et de remplir un formulaire de participation à renvoyer à l'ARSE au plus tard le vendredi 12 août 2011
Par dépôt au secrétariat de l'ARSE
Par fax : (228) 222 20 61
- ⇒ **Du 18 au 20 août (Lomé - Espace de loisirs FIL Ô PARC et l'hôtel Eda Oba):** **1ère édition du Festival TINAA FALLIYE**. Les organisateurs donnent rendez-vous aux férus des talents féminins de la musique togolaise. Au programme : exposition-vente, concours de chant, master class, cause-rie-débat et spectacle de musique live.
- ⇒ **Le 26 et 27 août (Kouvé):** **Obsèques de Monsieur KPOMBLEKOU Vovoti Mawulé Jean-Pierre, Ancien Secrétaire Général de la Commune de Lomé**
- ⇒ **Du 25 et 26 octobre (Erevan - Arménie):** **31ème Assemblée Générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)** sur le thème: « *Renforcer la cohésion des territoires : un impératif au service de la bonne gouvernance locale* ».

Les aventures de Yevigolotoe-D

Les aventures de Yevigolotoe-D

**PAR NOTRE COMPORTEMENT RESPONSABLE
AIDONS LES ELUS DANS LEUR MISSION**



Rédaction:

Joachim A HUNLEDE / Marion PERRIN / Guillaume LANNEREE

A O Û T 2 0 1 1 — N ° 1 4